



EDITO

Dans cet épisode, nous nous penchons sur **le contenu du CV**. Voyons ici quelques fondamentaux à connaître et à respecter pour **augmenter vos chances d'être recruté(e) !**

« Le CV, c'est en quelque sorte notre carte d'identité sur le marché du travail, notre passeport pour l'emploi. Et pourtant, encore trop de candidats bousillent leur candidature dès cette première étape ».

=

Votre CV doit comporter toutes informations utiles pour vous joindre, comprendre votre parcours et évaluer votre expérience ou potentiel

... POUR QUE VOTRE CV RESTE AU DESSUS DE LA PILE

1 Actualisez votre CV après chaque expérience

2 Vérifiez vos coordonnées

On doit pouvoir vous joindre facilement et identifier votre lieu de résidence.

Si vous recherchez un poste en dehors de votre région, précisez-le en indiquant votre mobilité sur les régions qui vous intéressent.

3 Titrez votre CV

En haut de votre CV, indiquez le poste que vous recherchez ou pour lequel vous postulez

4 Décrivez vos expériences

Pour chaque expérience, indiquez la fonction occupée, l'entreprise et les tâches/missions réalisées. Pour le même intitulé de fonction, les tâches peuvent varier d'une entreprise à une autre !

5 Datez vos expériences ou comptabilisez la durée totale d'expérience dans des fonctions similaires

6 Utilisez des mots-clés

Ces mots-clés peuvent-être divers et accrochent l'attention sur ce qui est utile à savoir. Ils peuvent porter sur un secteur d'activité, une habilitation, un niveau de fonction, vos qualités personnelles...

7 Faîtes apparaître vos diplômes et formations

POUR ALLER PLUS LOIN et/ou DEPOSER VOTRE CV

<https://www.transcendylconseil.fr/espace-candidat>